

FEDERATION DES ORTHOPHONISTES DE FRANCE

307, chemin de la Vesvre

71800 VAUBAN

Tél : 03 88 35 90 52

Mail : fof.federation@gmail.com

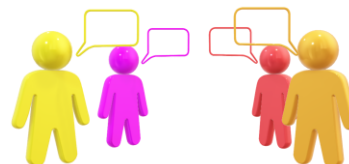
<https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/>

N° SIRET : 313 721 292 00099

Statut juridique : Association

N° de formateur : 27 71 03075 71

FORMATION



GRUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES

SOIN ORTHOPHONIQUE AUPRÈS DES PATIENTS PRÉSENTANT UN TROUBLE DE LA VOIX :

**ANALYSER, ÉVALUER,
AMÉLIORER**

EPP animée par
Gwenola HINGOUËT,
orthophoniste,
formatrice et chargée
de cours au CFUO de
Nantes.

Dates, horaires et format de la formation :

Vendredi 29 janvier 2027	9 ^h 00 - 12 ^h 30	(présentiel)
Vendredi 26 mars 2027	9 ^h 00 - 12 ^h 30	(présentiel)
Vendredi 18 juin 2027	9 ^h 00 - 12 ^h 30	(présentiel)
Vendredi 26 novembre 2027	9 ^h 00 - 12 ^h 30	(distanciel synchrone)

Lieu de la formation et plan d'accès :

[La Manufacture des Tabacs](#) – Salle A

11, boulevard de Stalingrad – 44000 NANTES

Tramway ligne 1 arrêt « Manufacture »

Public visé :

Ce groupe de travail s'adresse à des orthophonistes diplômés quel que soit leur mode d'exercice.

Prérequis :

Certificat de Capacité en Orthophonie ou équivalence reconnue en France et avoir au moins un patient présentant un trouble de la voix (AMO 11,4 ; AMO 13,8 ; AMO 15,6 ; AMO 15,7 ; ...) en cours de suivi au moment du Groupe d'Analyse de la Pratique.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous sommes à votre disposition, si vous êtes en situation de handicap, pour évaluer avec vous une manière d'adapter la formation ou de compenser votre handicap.

N'hésitez pas à nous contacter par mail à :

✉ fof.formation@gmail.com

Tarifs (pour les 4 demi-journées) :

Au titre de la formation professionnelle personnelle

- Adhérents FOF : 340€
- Non adhérents : 440€

Au titre de la formation professionnelle employeur

- Salariés : 440€

Le règlement de la formation s'effectuera à l'issue de chaque demi-journée, par chèque à l'ordre de la FOF ou par virement bancaire.

**** Formation en attente de validation par le FIF-PL ****

FORMATION LIMITÉE À 9 STAGIAIRES

CONTENU

- ✓ Cette formation consiste à analyser le soin orthophonique proposé au patient présentant des troubles de la voix, grâce à la méthode d'Évaluation des Pratiques Professionnelles par le Groupe d'Analyse de Pratiques.
- ✓ Lors de chaque séance, seront exposées par le groupe des situations anonymisées dans lesquelles une question posée est restée sans réponse à propos de l'accompagnement du patient dysphonique.
- ✓ L'adoption d'une posture réflexive par rapport au bilan et à la prise en charge permettra au professionnel de réfléchir sur sa pratique et d'identifier les problèmes posés par la situation clinique présentée, pour rechercher des leviers thérapeutiques et définir des actions d'amélioration.

OBJECTIFS

- ✓ Analyser la pratique orthophonique des stagiaires ;
- ✓ Faire émerger des capacités d'auto-analyse via la dynamique de groupe ;
- ✓ Identifier les freins possibles à la prise en soin de personnes présentant des troubles de la voix ;
- ✓ Comprendre comment accompagner les patients afin de contribuer à restaurer durablement leur fonction de communication orale, en cohérence avec leurs usages habituels, leurs besoins exprimés et les connaissances actualisées sur le sujet ;
- ✓ Prendre appui sur des outils permettant de modéliser la réflexion clinique et pratique ;
- ✓ Aboutir à une démarche centrée sur le patient, en lien avec ses besoins et en prenant appui sur les recommandations de bonnes pratiques.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Groupe d'Analyse des Pratiques ;
- ✓ Notice bibliographique transmise aux stagiaires en amont de l'EPP puis ajouts réguliers en fonction des situations présentées ;
- ✓ A l'issue de chaque séance, un compte rendu est rédigé et transmis aux stagiaires ;
- ✓ À la fin de l'EPP, des fiches d'amélioration sont transmises aux stagiaires. Chaque fiche synthétise un cas présenté, les problèmes identifiés, les réponses apportées par le groupe, les références utilisées, la ou les actions d'amélioration des pratiques choisies et le suivi de leur mise en place.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ Évaluation en continu par le formateur (questions, mises en situation, prise de notes, tours de table).
- ✓ Évaluation générale en fin de formation (questions, mises en situation, prise de notes, tours de table).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ La FOF se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant, en accord avec le formateur et sur décision du CA du Syndicat Régional partenaire.

**Merci de retourner votre bulletin d'inscription uniquement par mail
avant le vendredi 8 janvier 2027 à : fof.formation@gmail.com**

LES INSCRIPTIONS REÇUES PAR VOIE POSTALE NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE

DÉSISTEMENT

Des frais d'inscription seront dus si le désistement intervient plus de 10 jours après la signature du contrat ou de la convention de formation (cf. [Conditions Générales de Vente](#)).

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des bulletins.

A réception de votre inscription, un contrat ou une convention de formation vous sera adressé(e), ainsi qu'un questionnaire de pré formation.